



DOSSIER DE PRESSE



SOUS LES HAUTS PATRONAGES
DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE ET DU PARLEMENT EUROPÉEN

SOUS LE PATRONAGE DE LA COMMISSION
EUROPÉENNE



ÉRASMUS+ FÊTE SES 30 ANS! 2017

ODÉON - THÉÂTRE DE L'EUROPE

CONFERASMUS

ERASMUSPLUS



SOMMAIRE

1. Lancement national des 30 ans d'Erasmus +	
• Présentation	p.3
• Programme	p.4
• Concours <i>Erasmus + et moi</i> et <i>Festival de Film SVE</i>	p.5
2. D'Erasmus à Erasmus + en Europe	
• 1987-2014	p.7
• Erasmus + 2014-2020	p.8
3. D'Erasmus à Erasmus + en France	
• Chiffres 1987-2020	p.11
• Impacts du programme Erasmus + (Volets Education et Formation)	p.12
• Erasmus + pour l'égalité des chances : les publics prioritaires (Volets Education et Formation)	p.14
4. Résultats 2016 Erasmus + en France : volets Education et Formation	
• Projets de mobilité	p.17
• Projets de partenariat et exemples	p.21
• Soutien à la réforme des politiques publiques	p.26
• Projets sélectionnés par la Commission européenne (EACEA)	p.28
5. Erasmus + en France : volets Jeunesse et Sport	
• Volet Jeunesse : Présentation, chiffres clés, témoignages	p.31
• Volet Sport : Présentation, chiffres clés, témoignages	p.35

1. Lancement national des 30 ans d'Erasmus +

Le 9 janvier 2017, la France célèbre les 30 ans d'un succès européen : Erasmus, intégré au programme Erasmus + (2014-2020). **Organisée à l'Odéon-Théâtre de l'Europe, cet événement donne la parole aux jeunes et aux adultes**, européens et étrangers, bénéficiaires du programme européen pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport.

Ces témoignages révèlent les compétences et les certifications acquises dans des parcours personnels et professionnels ouverts et divers. Ils rendent compte de la contribution des projets de mobilité et de coopération du programme Erasmus + à la **construction d'une citoyenneté européenne et d'une Union européenne plus équitable, plus inclusive et durable**.

Cette programmation s'organise en quatre tables rondes : trois autour des ministres français en charge des champs d'intervention d'Erasmus + en France (éducation et formation, travail et emploi, jeunesse et sport) et une dernière séquence autour des autorités en charge de l'Union européenne. **Les témoignages des citoyens bénéficiaires, dont la vie a été changée par une expérience de mobilité, sont écrits et présentés dans un format court, dynamique et harmonisé**.

Pour chaque tableau, l'autorité concernée rejoint les citoyens bénéficiaires sur scène à la fin de leur intervention pour un échange libre. Les intervenants restent sur scène à la fin des échanges et assistent aux tableaux suivants : cette variété de profils réunis illustre la diversité des bénéficiaires et des secteurs couverts par **Erasmus +**.

Cet événement est conçu comme un spectacle au profit des porteurs de projets et de **tout citoyen bénéficiaires d'Erasmus +** : élèves, étudiants, apprentis et élèves de la formation professionnelle, jeunes volontaires, adultes en formation continue, demandeurs d'emploi, enseignants, formateurs, associatifs, personnels administratifs de l'enseignement formel et non formel.

Diffusé en direct puis **accessible sur le site www.generation-erasmus.fr**, il est également à suivre avec **#confesrasmus** et **#erasmusplus**.

Programme

14h : Séquence artistique d'ouverture

14h10 : Accueil par Stéphane Braunschweig, Directeur de l'Odéon – Théâtre de l'Europe

14h20 : Témoignages puis échanges avec le Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, monsieur Patrick Kanner

- *Gwendoline Cabaret, participante à un échange de jeunes « Rencontres chorégraphiques de jeunes »*
- *Nicolas Tordj, porteur du projet de coopération Sport « Egalité, Mixité, Intégration par le sport » porté par l'Université de Franche-Comté*
- *Djamel Benia, porteur de projet Service Volontaire Européen, directeur de l'ADICE ; Aesatou Gassama, participante en Service Volontaire Européen*

14h40 : Témoignages puis échanges avec la Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, madame Myriam El Khomri

- *Maria del Puy Lozano, demandeur d'emploi en situation de handicap*
- *Mikel Etxebarria, porteur du projet de coopération Education des adultes « Inclusiones », présentateur à Radio Kultura (radio associative pour l'insertion des populations migrantes)*

14h55 : Témoignages puis échanges avec la Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, madame Najat Vallaud-Belkacem

- *Florian Mauconduit, participant en Bac pro (mobilité reconnue pour l'obtention du Bac pro)*
- *Alain Trémeau, porteur de projet de coopération dans l'Enseignement supérieur, responsable du Master conjoint « Colour in Science and Industry » de l'Université Jean Monnet à Saint-Etienne ; Patrick Perez, « Distinguished Scientist » chez Technicolor*
- *Sophie Roque, porteur du projet de coopération dans l'enseignement scolaire « Good Start, Grow Smart », professeur française des écoles ; Nicolette Del Re, professeuse italienne des écoles ; Apollinaire et Nina, élèves français en école maternelle.*

15h25 : Pause

15h40 : diffusion du film « Fiers d'être Européens ! », court métrage des agences Erasmus + en Europe

15h45 : Témoignages puis échanges avec les autorités chargées de l'Union européenne :

- la Vice-Présidente du Parlement européen, représentant le Président du Parlement européen, madame Sylvie Guillaume
- la Ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, représentant le Président de la République française, madame Najat Vallaud-Belkacem
- le Commissaire européen aux Affaires économiques et financières, Fiscalité et Douanes, monsieur Pierre Moscovici
- le Secrétaire d'Etat français chargé des Affaires européennes, monsieur Harlem Désir
- le Secrétaire d'État italien chargé des Affaires européennes, monsieur Sandro Gozi
- *Naliia Vakulenko participante ukrainienne de l'Université linguistique de Kiev ;*
- *Lila Chabane, participante en apprentissage (CFA) ;*
- *Djamel Benia, directeur de l'ADICE, porteur de projet SVE et membre du groupe de travail sur le Corps européen de solidarité*

16h35 : Remise des prix par la Ministre, représentant le Président de la République, en présence du Commissaire européen et de la vice-Présidente du Parlement européen

16h45 : Message de clôture par la représentante du Président de la République française, madame la Ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Concours Erasmus+ et moi

Organisé par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en partenariat avec l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, avec le soutien de la Fondation Hippocrène et de la Commission européenne, ce concours avait pour objectif de mettre en valeur l'expérience et les compétences acquises par les candidats durant leur mobilité, à travers des reportages numériques constitués d'un texte court accompagné d'une vidéo ou de trois photos, mettant en avant les thèmes suivants : **apprendre, partager, transmettre.**

Conformément au programme Erasmus +, les participants étaient répartis en quatre catégories :

1. Enseignement scolaire : collégiens et lycéens
2. Enseignement et formation professionnels : apprentis et élèves des lycées professionnels
3. Enseignement supérieur : étudiants
4. Personnel éducatif enseignant ou non enseignant

Un jury national a choisi le lauréat de chaque catégorie. Un prix du public a également été décerné, récompensant le candidat ayant obtenu le plus de votes sur Facebook.

Les 5 lauréates :

- catégorie « Enseignement scolaire » : **Ilanne KACZMAREK** élève du Lycée Charles de Foucauld – Brest - Académie de Rennes –mobilité à Kiel, Allemagne
- catégorie « Enseignement et formation professionnels » : **Fanny LAUBIN** élève du Lycée des métiers de l'hôtellerie et du tourisme du Val de Loire – Blois – Académie d'Orléans -Tours –mobilité à Llandudno, Pays de Galles –
- « Enseignement supérieur » : **Lara PEGORARO** , étudiante à l'INSA Lyon – Lyon – Académie de Lyon – mobilité à Bristol, Royaume-Uni –
- « Personnel éducatif enseignant et non enseignant » : candidature commune de **Pascale CHIAPINO, Carole BERGERON et Marie SORRES** enseignantes au Lycée des métiers Vue Belle – La Saline – Académie de La Réunion –mobilité à Bruxelles, Belgique –
- Prix du public : **Margaux BARBOTIN** étudiante à l'Université Grenoble Alpes – Saint-Martin d'Hères - académie de Grenoble –mobilité à Barcelone, Espagne

Concours *Festival de Film SVE*

Organisé à l'occasion des 20 ans du Service Volontaire Européen (SVE), action phare du volet jeunesse du programme Erasmus+, le concours vidéo sur la citoyenneté et l'engagement des jeunes était pour sa part organisé par l'Agence Erasmus+ France Jeunesse et Sport en partenariat avec la ville de Montreuil, CaféBabel, Action ! et la Carte Jeunes Européenne. Il a bénéficié du soutien du ministère de la ville, de la jeunesse et des sports et de la Commission européenne. « Avoir 20 ans, un rôle à jouer et s'engager ! », tel était le thème que les jeunes européens étaient invités à illustrer via une vidéo de 3 mn. Le film **ENSEMBLE AU DESSUS DE LA FRONTIERE** « *Together above the border* », réalisé par trois jeunes volontaires SVE a obtenu le 1^{er} prix.

Les trois lauréates sont :

- **Laura SIRABELLA** (Italie)
- **Clara MONTALBANO** (Italie)
- **Daniella BARKA** (Hongrie)

2. D'Erasmus à Erasmus + en Europe (1987-2014)

Construit à partir d'échanges pilotes d'étudiants entre 1981 et 1986, le programme Erasmus a été adopté le 15 juin 1987 par le Conseil des ministres de l'Education. A l'époque, le programme n'impliquait que onze pays : Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal et Royaume-Uni. Au cours de la première année de son lancement en 1987-1988, Erasmus a permis à 3 244 étudiants européens d'effectuer une mobilité à l'étranger¹.



Le 15 juin 1987

Lancement d'Erasmus avec 11 pays

1988

Premiers échanges avec le Luxembourg

1992

Premiers échanges avec six pays de l'Association européenne de Libre-Echange (Autriche, Finlande, Islande, Norvège, Suède, Suisse)

1994

Premiers échanges avec le Liechtenstein

1998

Six pays d'Europe centrale et orientale adhèrent au programme (Chypre, République tchèque, Hongrie, Pologne, Roumanie et Slovaquie)

1999

Premiers échanges avec cinq nouveaux pays (Bulgarie, Estonie, Lettonie, Lituanie et Slovaquie)

2000

Malte rejoint le programme

2002

Célébration du millionième étudiant Erasmus

2004

Premiers échanges avec la Turquie

2009

Célébration du deux millionième étudiant Erasmus.
La Croatie rejoint le programme

2012/2013

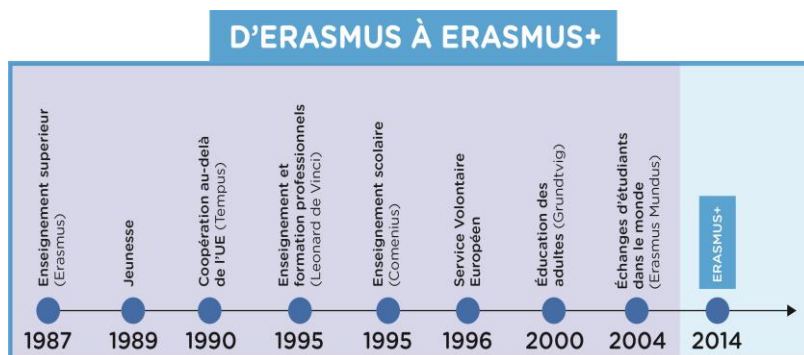
Célébration du trois millionième étudiant Erasmus

2014

Lancement d'Erasmus +.
ARYM rejoint le programme.
La Suisse devient un *pays partenaire*.

2017

30 ans du programme Erasmus +



Au cours des 30 dernières années, le programme a donné à plus de 5 millions de personnes dont 3,3 millions d'étudiants, la possibilité d'effectuer une mobilité à l'étranger.

Si dans les années 1990, le programme ne ciblait que les étudiants, Erasmus + s'adresse aujourd'hui à des publics très variés : *élèves du primaire et du secondaire, élèves des lycées professionnels, apprentis, demandeurs d'emploi, étudiants, jeunes volontaires, professionnels de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du monde associatif et sportif*.

Depuis 2014, le programme Erasmus + rassemble 33 pays participants et 169 pays partenaires du monde entier.

¹ La Commission européenne : http://ec.europa.eu/education/resources/statistics_fr

Erasmus + 2014-2020 en Europe

Participant de la *Stratégie Europe 2020* en matière de croissance, d'emploi et d'innovation, Erasmus + vise à favoriser l'insertion professionnelle en particulier celle des jeunes, à promouvoir le multilinguisme, à réduire le décrochage scolaire, à favoriser la reconnaissance des compétences et des certifications (Europass, le cadre européen des certifications, ECVET, Youthpass etc.), à développer l'inclusion sociale et l'accès au programme des publics les moins favorisés, et à soutenir l'innovation et la coopération en Europe, et aussi avec les pays partenaires de l'UE.

Erasmus + regroupe l'ensemble des anciens programmes européens dédiés à l'éducation, la formation, la jeunesse (Comenius, Erasmus, Erasmus Mundus, Leonardo da Vinci, Grundtvig, Jeunesse en action, Jean Monnet, Alpha, Edulink) et intègre un nouveau volet sport. Pour la période 2014-2020, le programme œuvre dans six secteurs : *enseignement scolaire, formation professionnelle, enseignement supérieur, éducation des adultes, jeunesse et sport* et se décline en trois actions clés :

Action Clé n° 1 : projets de mobilités

Les mobilités d'études, de stage, de formation et d'enseignement en Europe sont renforcées, à tous les âges de la vie et à tous les niveaux de formation, y compris hors du cadre scolaire (échanges de jeunes, service volontaire européen). Pour l'enseignement supérieur et le secteur jeunesse, certaines mobilités peuvent s'effectuer depuis et vers les pays partenaires (pays hors Europe). L'objectif est de favoriser l'acquisition et l'utilisation de compétences-clefs et développer la compréhension interculturelle.

Action Clé n° 2 : projets de partenariat

Plusieurs types de partenariats sont proposés :

- ✓ *Des projets de partenariat* soutenant le développement ou le transfert de pratiques innovantes et s'appuyant sur des coopérations entre les acteurs de l'éducation, de la formation et de la jeunesse, et ceux issus de la société civile ou des secteurs socio-économiques ;
- ✓ *Des alliances de la connaissance* visant à renforcer les liens entre l'enseignement supérieur et le monde des entreprises ;
- ✓ *Des alliances sectorielles* visant à renforcer les liens entre la formation professionnelle et le monde des entreprises ;
- ✓ *Des projets de renforcement des capacités* menés avec des pays hors Europe visant à moderniser les systèmes d'enseignement supérieur des pays partenaires d'Erasmus + ;
- ✓ *Des projets de renforcement des capacités dans le domaine de la jeunesse* soutiennent le développement de l'animation socio-éducative, de l'apprentissage non formel et du volontariat, promeuvent les possibilités d'apprentissage non formel avec les pays partenaires du programme ;
- ✓ *Des plateformes d'e-communication* : e-twinning, School Education Gateway (pour l'enseignement scolaire), EPAL (pour l'éducation des adultes), notamment.

Action Clé 3 : soutien à la réforme des politiques

Les activités de soutien à la réforme des politiques visent à réaliser les objectifs européens, en particulier la « stratégie Europe 2020 », le cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation (« Education et formation 2020 ») et la stratégie européenne en faveur de la jeunesse. Cette action permet de créer un environnement favorable à l'atteinte des objectifs politiques européens notamment à travers le développement d'une expertise scientifique, la coopération avec les organisations internationales, le renforcement du dialogue entre les utilisateurs du programme et les responsables politiques.

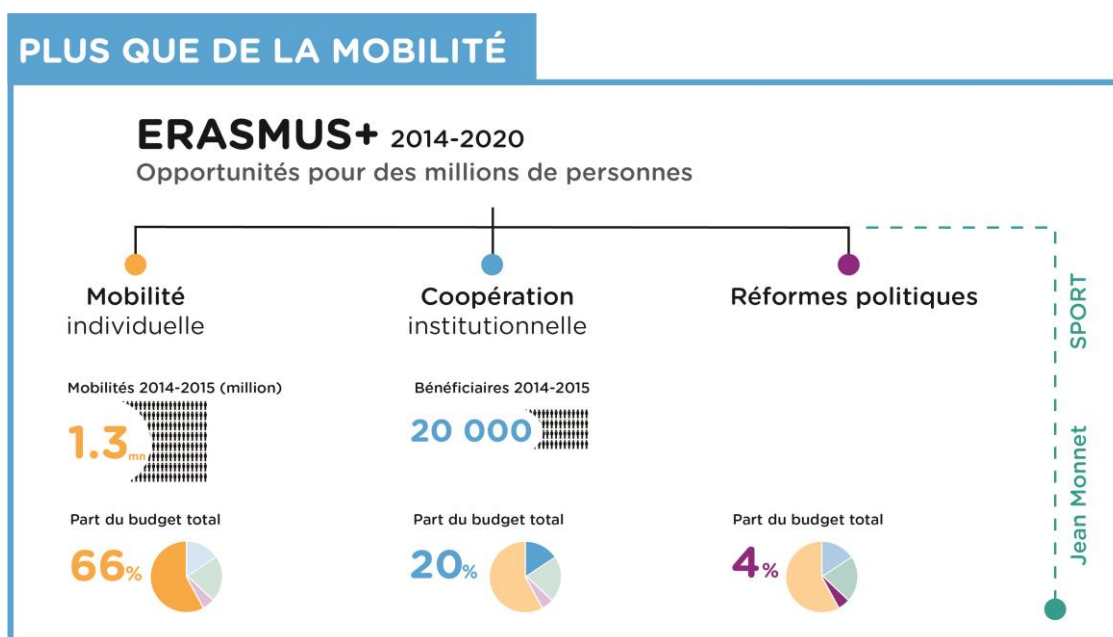
Cette action soutient également la mise en œuvre d'un cadre général facilitant la mobilité européenne à la fois en développant des plateformes coopératives européennes et en renforçant la transparence et la reconnaissance des compétences acquises lors des mobilités.

Activités Jean Monnet

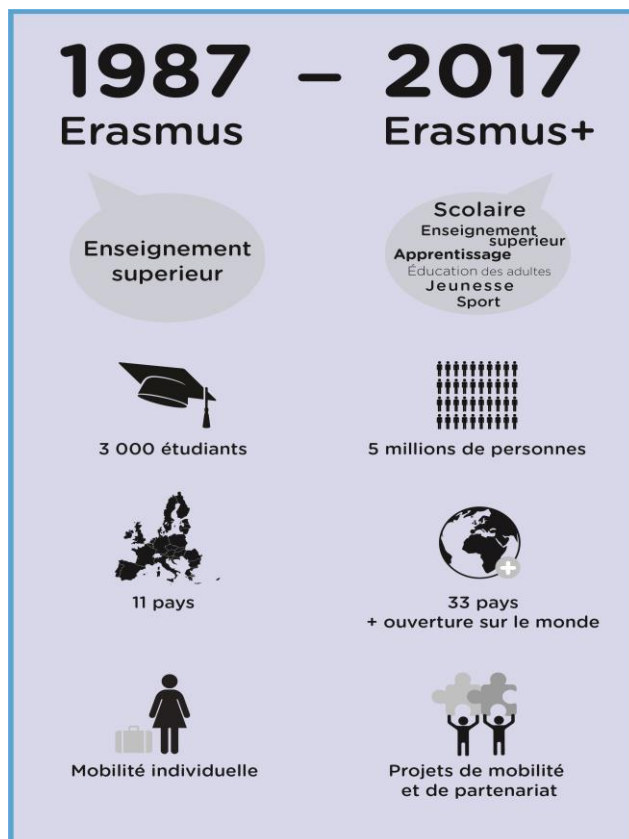
Les activités *Jean Monnet* soutiennent l'excellence dans l'enseignement et la recherche sur l'Union européenne au niveau mondial.

Sport

Le volet sport promeut l'intégrité du sport, soutient les approches innovantes pour établir les principes européens de bonne gouvernance dans le sport, les stratégies européennes pour l'inclusion sociale et l'égalité des chances et encourage la participation dans le sport et les activités physiques.



Pour la période 2014 - 2020, le programme bénéficie d'un budget de 14,7 milliards d'euros auquel s'ajoute 1,68 milliard d'euros pour les activités liées à la dimension internationale (hors UE) du programme, ce qui représente une hausse de 40% par rapport au budget des programmes précédents².



² La Commission européenne : https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/about_fr#tab-1-3

3. D'Erasmus à Erasmus + en France³

30 ans d'Erasmus à Erasmus + : plus d'1 million de bénéficiaires en France

Durant la première année du lancement d'Erasmus en 1987-1988, le programme a permis en France à 353 étudiants et 306 enseignants et personnels d'effectuer une mobilité à l'étranger. Depuis sa création en 1987 jusqu'en 2017, plus d'1 million de personnes ont bénéficié des programmes européens sur les volets Education et Formation. La France est le 2ème pays pour la mobilité étudiante Erasmus + en Europe (2014) et hors Europe (2016).



Volets Education et Formation

SECTEUR	PÉRIODE	PROJECTIONS
Enseignement supérieur Étudiants Enseignants et personnels	1987-2017	1987-2020
	616 600	815 965
	74 756	95 747
Formation professionnelle Lycéens professionnels, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle (demandeurs d'emploi) Enseignants et formateurs	1995-2017	1995-2020
	160 667	219 150
	25 999	39 712
Enseignement scolaire Élèves, enseignants et personnels	1995-2017	1995-2020
	111 296	155 909
Éducation des adultes Professionnels de l'éducation et de la formation des adultes	2000-2017	2000-2020
	17 420	22 703
TOTAL	1 006 738	1 349 186

Volet Jeunesse

Depuis la mise en place des 1ers programmes jeunesse en 1988-1989 et jusqu'en 2017, près de 80 000 jeunes ont par ailleurs participé en France à des échanges de jeunes et au service volontaire européen qui a fêté ses 20 ans en 2016.

³ En France, le programme Erasmus + est géré par deux agences : l'Agence Erasmus+ France / Education Formation qui assure la promotion et la gestion des volets Education et Formation et l'Agence Erasmus+ France / Jeunesse & Sport, intégrée à l'Agence du service civique, qui gère le volet Jeunesse et anime le point national d'information du volet sport.

Volets Education et Formation

Impacts du programme Erasmus + en France

Depuis 30 ans, le programme Erasmus + favorise l'insertion professionnelle, le développement personnel et l'acquisition des valeurs européennes de tolérance et de respect de la diversité.



Erasmus + c'est aussi 1 million de bébés⁴

Un étudiant Erasmus sur quatre aurait rencontré son partenaire lors de son séjour à l'étranger. Le programme star de l'UE aurait même contribué à la naissance d'un million de bébés depuis son démarrage.

L'impact d'Erasmus + sur les jeunes

Les résultats de l'enquête Génération 2010, analysés par l'Agence Erasmus+ France / Education Formation dans ses Notes de l'Observatoire Erasmus +⁵ montrent que :

- **la mobilité encadrée à l'international assure une meilleure insertion professionnelle** : 70% des jeunes qui ont bénéficié d'une mobilité encadrée ont un parcours d'accès durable à l'emploi, contre 50% pour ceux qui n'ont pas connu de période de mobilité ;
- **la mobilité accélère l'insertion professionnelle** : les jeunes qui ont réalisé une période de mobilité encadrée à l'étranger trouvent, en moyenne, un emploi dans 2,9 mois, contre 4,6 mois pour les autres ;
- **la mobilité offre un accès à l'emploi plus qualitatif** :
 - 37% des jeunes ayant réalisé une mobilité encadrée accèdent à un CDI dans leurs premiers emplois, contre 26% pour ceux qui n'ont pas réalisé de mobilité ;
 - 65% des bénéficiaires d'une mobilité encadrée accèdent à un poste de niveau cadre ou profession intermédiaire dès leur premier emploi, contre 34% des jeunes qui ne sont pas partis en mobilité encadrée.

⁴ La Commission européenne : http://europa.eu/rapid/press-release_IP-14-1025_fr.htm

⁵ L'Observatoire Erasmus + note n°1 : http://www.agence-erasmus.fr/docs/2376_observatoire-modifie-fr.pdf

L'Observatoire Erasmus + note n°2 : http://www.agence-erasmus.fr/docs/2431_observatoire-n2.pdf

Volets Education et Formation

L'impact d'Erasmus + sur les demandeurs d'emploi

L'étude d'impact « *Mobilité européenne et retour à l'emploi* »⁶ menée en 2014 révèle la plus-value de la mobilité pour le parcours des demandeurs d'emploi :

- 47,83 % des demandeurs d'emploi titulaires d'un diplôme de niveau Bac + 3 et plus ont trouvé un emploi 3 mois après leur mobilité, contre seulement 34,88 % pour les demandeurs d'emploi n'ayant pas vécu d'expérience de mobilité ;
- 34,78 % des demandeurs d'emploi ont signé un CDI à temps complet 1 semaine après leur retour de mobilité, tandis que 58,62 % des demandeurs d'emploi n'ayant pas réalisé de mobilité n'ont signé qu'un CDD ;
- 24,51 % des demandeurs d'emploi titulaires d'un diplôme de niveau Bac + 2 et moins ont repris leurs études ou suivent une formation 6 mois après leur mobilité, contre seulement 14,29 % pour les demandeurs d'emploi n'ayant pas réalisé de mobilité.

L'impact d'Erasmus + sur les apprentis

L'enquête nationale « *Mobilité européenne et valorisation de l'apprentissage* »⁷ menée par l'Agence Erasmus+ France / Education Formation entre 2012 et 2014 auprès des apprentis de niveaux V et IV, montre que :

90% des apprentis interrogés ayant effectué une mobilité Erasmus + sont satisfaits de cette expérience :

- 85 % des sondés souhaitent poursuivre leur formation ;
- 66 % des apprentis considèrent qu'ils ont acquis des compétences linguistiques réutilisables et que le séjour va améliorer leurs chances de trouver un emploi ;
- 81 % des interrogés pensent que le séjour de la mobilité améliore leurs qualités personnelles telles que la maturité, l'autonomie, l'adaptabilité ...

Panel sondé :

- 908 apprentis avant leur mobilité ;
- 453 apprentis consultés à leur retour de mobilité ;
- 214 apprentis sondés trois mois après leur retour de mobilité.

Les bénéficiaires d'une mobilité Erasmus + ont également de nouvelles ambitions :

- 45 % des apprentis interrogés ont envie de poursuivre leurs études ;
- 45 % aimeraient travailler à l'étranger ;
- 31 % envisagent de créer leur propre entreprise.

Le saviez-vous ?

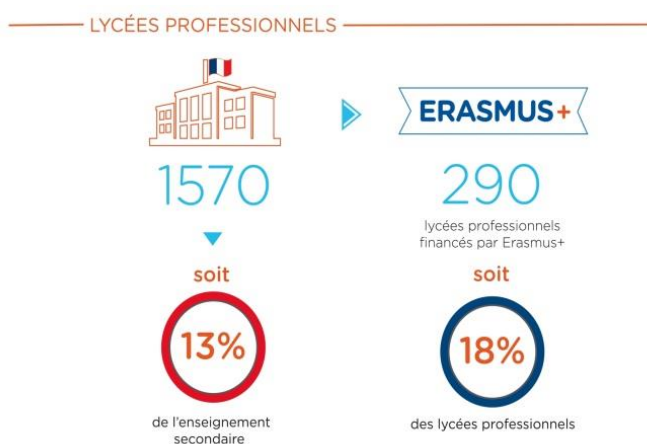
Depuis 1995, l'Europe finance la mobilité des apprentis pour une durée comprise entre 2 semaines et 12 mois.

⁶ Etude d'impact : « Mobilité européenne et retour à l'emploi » - http://www.agence-erasmus.fr/docs/20140425_rapport-final_etude-impact-de-web.pdf

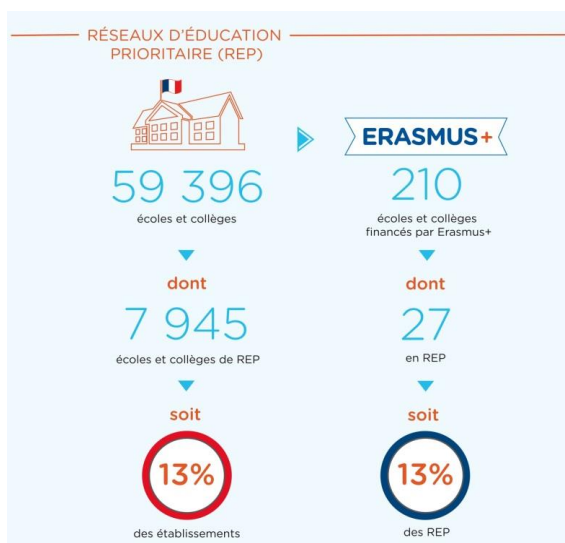
⁷ Etude d'impact : « Mobilité européenne et valorisation de l'apprentissage » - https://www.agence-erasmus.fr/docs/2099_final-apprentis-web.pdf

Erasmus + pour l'égalité des chances : les publics prioritaires⁸

- En ciblant **les jeunes de la formation professionnelle de niveau CAP et Bac professionnel**, le programme consacre le tiers de son enveloppe budgétaire à la mobilité des jeunes apprentis, lycéens professionnels et demandeurs d'emploi.
- **18% des lycées professionnels français participent au programme alors qu'au niveau national les lycées professionnels ne représentent que 13% des établissements scolaires français.**



- **Les apprenants en situation de handicap** bénéficient de financements complémentaires pour couvrir les frais liés à leur besoins spécifiques ;
- Erasmus + finance des projets de partenariat portant sur **la lutte contre le décrochage scolaire et l'illettrisme** ;
- Erasmus + encourage l'implication des établissements relevant des Réseaux d'éducation prioritaire (REP) : **13% des établissements scolaires français participant à Erasmus + sont classés en REP.**



⁸ Enquête de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation – Rapport d'activités 2015 : https://www.agence-erasmus.fr/docs/2435_ra-2015-03-12.pdf

Volets Education et Formation

- **Les étudiants boursiers sur critères sociaux** sont encouragés grâce à la prise en compte des critères socio-économiques pour l'attribution des bourses d'aide à la mobilité Erasmus +. En 2015, 47% des étudiants français boursiers sur critères sociaux en mobilité sont partis avec Erasmus +. Le taux d'étudiants boursiers bénéficiant du programme Erasmus + (35%) est supérieur à la moyenne nationale des boursiers de l'enseignement supérieur (28%).

Erasmus+ bénéficie + aux étudiants boursiers

objectif : mesurer l'accès au programme Erasmus+ par les étudiants boursiers 1

1 période : année universitaire 2014-2015

enquêteur : Agence ERASMUS+ France / Education Formation 1

362 établissements ont répondu sur 708 sondés **1 125 551** étudiants concernés



52 369

étudiants sont partis en mobilité internationale



ERASMUS+

20 532 (39 %)

étudiants français sont partis en mobilité avec ERASMUS+



15 318 (29 %)

étudiants boursiers (sur critères sociaux) sont en mobilité internationale



7 154 (35 %)

étudiants ERASMUS + sont boursiers (sur critères sociaux)





4. Résultats 2016 Erasmus + en France Volets Education et Formation

Budget d'intervention Erasmus + France / Education et Formation (en million d'euros)	2014	2015	2016
Action clé 1 - MOBILITES	93,8	91,8	91,7
Action Clé 2 - PARTENARIATS	27,7	31,2	32,5
TOTAL ERASMUS+	121,5	123	124,2
MOBILITE INTERNATIONALE	0	12	14
ENVELOPPE GLOBALE	121,5	135	138,2

4.1 Projets de mobilité

Les projets de mobilité du programme Erasmus + sur les volets *Education* et *Formation* couvrent 4 secteurs : *éducation et formation professionnelle, enseignement supérieur, enseignement scolaire et éducation des adultes*. En 2016, en France, au total 63 476 personnes ont bénéficié d'une mobilité d'études ou de stage en Europe ou hors Europe.

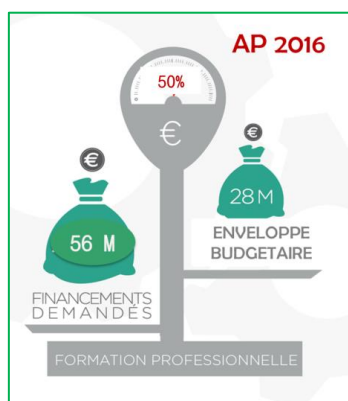
Mobilité par public

 SECTEUR	 PUBLIC	 MOBILITÉS DEMANDÉES 2016	 MOBILITÉS ACCORDÉES 2016
Formation professionnelle	Lycéens professionnels, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle (demandeurs d'emploi)	28 507	15 821
	Enseignants formateurs	6 660	2 145
Enseignement supérieur (mobilité en Europe)	Étudiants :	54 052	38 531
	Mobilité d'études Mobilité de stage	34 352 19 700	26 072 12 459
	Enseignants	3 510	2 454
	Personnels	2 420	1 618
Enseignement supérieur (Mobilité hors Europe)	Étudiants, enseignants et personnels		742
Enseignement scolaire	Enseignants et personnels	2 993	1 839
Éducation des adultes	Formateurs, adultes	958	326
	TOTAL	99 100	63 476

Budget 2016 pour les projets de mobilités

FINANCEMENT DEMANDÉ	BUDGET DISPONIBLE
151,4M€	91,7M€

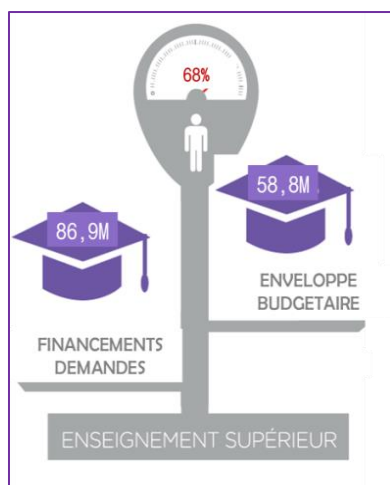
4.1.1 Secteur de l'enseignement et de la formation professionnels



Candidatures reçues : 455 / Projets sélectionnés : 254

Un nombre de candidatures pratiquement équivalent à 2015. En revanche, une demande budgétaire en nette augmentation (+18%). En 2016, l'Agence Erasmus+ France / Education Formation a reçu les premières candidatures simplifiées déposées par les organismes détenteurs de la Charte pour les mobilités du secteur de la formation professionnelle.

4.1.2. Secteur de l'enseignement supérieur Mobilité intra européenne



Nombre de projets financés 2016 : 793 (686 en 2015)

Nombre de projets en consortia 2016 : 29 (32 en 2015)

Financement	2015	2016
Financement de la mobilité d'études	31,8 M€	31,3 M€
Financement de la mobilité de stage	12,5 M€	15 M€
Financement de la mobilité des enseignants	2,1 M€	2 M€
Financement de la mobilité du personnel	1 M€	1,4 M€
Budget dédié à la gestion de la mobilité (communication, promotion, etc.)	11,1 M€	9,1 M€

L'enveloppe budgétaire attribuée à la France en 2016 est identique à celle de 2015. En revanche, le nombre de projets financés est en forte augmentation car le nombre d'établissements d'enseignement supérieur titulaires de la charte Erasmus a augmenté. L'Agence a donné la priorité au financement des mobilités. On constate une augmentation des financements pour la mobilité de stage des étudiants. Cette tendance est en adéquation avec une des priorités du programme Erasmus+ qui vise l'insertion professionnelle des jeunes. Les établissements deviennent encore plus performants et gèrent mieux les subventions Erasmus+ allouées.

Erasmus + hors Europe : mobilités entrantes et sortantes

Depuis 2015, la **Mobilité internationale de crédits** permet à des étudiants et à des personnels (enseignants ou non-enseignants) de l'enseignement supérieur une mobilité vers ou à partir des pays partenaires du programme Erasmus +.

La **Mobilité internationale de crédits** est financée par le budget des cinq instruments de la politique extérieure de l'Union européenne⁹. Il est pour la France en 2016 de 14 059 757 € (10,36% du budget européen). Avec 119 candidatures reçues et éligibles, **la France se positionne en 2^{ème} position des pays du programme, derrière l'Allemagne qui a reçu 130 candidatures**. Les demandes de financement ont concerné 76 pays. Des financements ont pu être attribués pour 54 pays.

Total des mobilités financées en 2016 : 2 490

Mobilités entrantes : 1 748

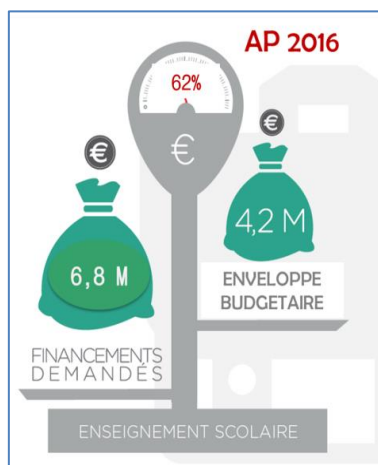
Mobilités sortantes : 742

La demande excède le budget disponible pour la majorité des instruments financiers exceptée pour les trois zones : les Balkans occidentaux (IPA), les pays du voisinage de l'Est (IEV), l'Afrique du Sud (ICD).

Top 10 des pays concernés en termes de mobilités financés : Fédération de Russie (282), Maroc (239), Ukraine (210), Tunisie (172), Serbie (165), Chine (111), Canada (104), Liban (104), Kazakhstan (87), Vietnam (81).

⁹ Instruments de la politique extérieure de l'UE : Instrument de pré-adhésion (IPA), Instrument Européen du voisinage (IEV), Instrument de Coopération au Développement (ICD), Fonds européen de Développement (FED), Instrument de Partenariat (IP).

4.1.3 Secteur de l'enseignement scolaire

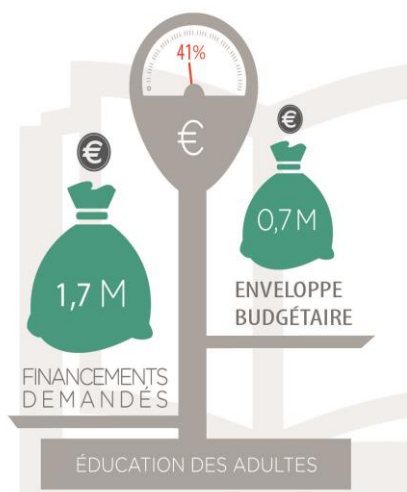


Candidatures reçues : 210 / Projets sélectionnés : 131

Nous observons un nombre de candidatures similaire à l'an dernier et **une demande financière bien supérieure à l'offre**. Le regroupement en consortia est en nette augmentation grâce aux projets académiques qui permettent de structurer une offre de formation qui intègre la mobilité d'enseignants, de personnels administratifs, de personnels de direction ou d'inspecteurs.

Académies dont les projets de consortium sont financés en 2016 (mobilité Enseignement scolaire) : **Orléans – Tours, Montpellier, Amiens, Lille, Rouen, Nantes, Paris, Clermont-Ferrand, Aix-Marseille.**

4.1.4 Secteur de l'éducation des adultes



Candidatures reçues : 34 / Projets sélectionnés : 10

On observe une diminution constante du nombre de candidature depuis 2014. Le budget est limité et la sélection très forte.

Les projets sont centrés sur l'organisation de mobilités de stage ou d'observation pour des personnels issus de l'éducation populaire, de l'économie sociale et solidaire.

4.2 Projets de partenariat

Les partenariats stratégiques sont des projets de coopération entre plusieurs organismes de formation issus de différents pays en Europe. Les organismes issus de pays partenaires au Programme (pays tiers) peuvent également participer.

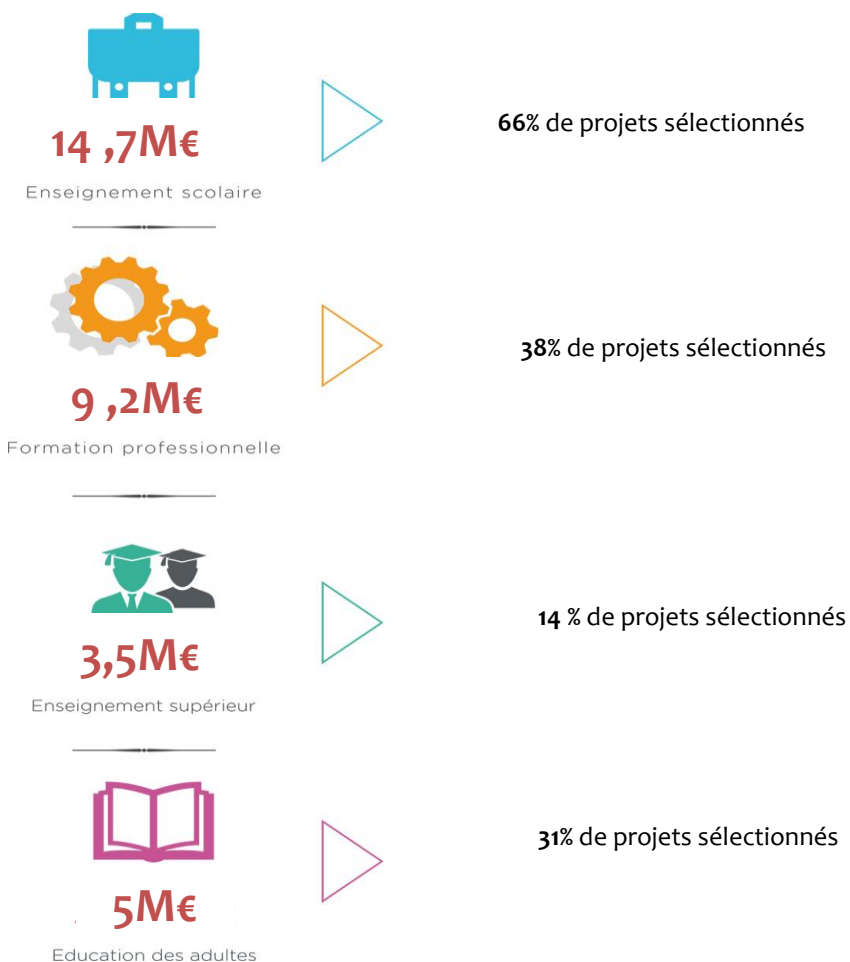
Nouveautés 2016 :

- un **projet de partenariat** peut avoir comme objectif principal soit le développement de l'innovation, soit le développement des échanges de bonnes pratiques ;
- la durée d'un projet peut être de 12 à 36 mois.

Subvention maximale accordée à un projet de partenariat : montant variable calculé en multipliant 12 500€ par la durée du projet (en mois) et avec un **maximum de 450 000€ pour un projet de 36 mois**.

Budget 2016 pour les projets de partenariat

FINANCEMENT DEMANDÉ	BUDGET DISPONIBLE
85,9M€	32,5M€



4.2.1. Résultats des projets de partenariat

Secteur	Projets reçus	Projets financés
Partenariats entre établissements scolaires	119 (coordinateurs FR)	82 (coordinateurs FR)
Secteur scolaire (hors partenariats entre établissements scolaires)	38	22
Secteur Formation professionnelle	78	30
Secteur Enseignement supérieur	65	9
Secteur Education des adultes	65	20
TOTAUX	365	163

4.2.2 Résultats des partenariats entre établissements scolaires*

Partenariats entre établissements scolaires	2015	2016
Projets coordonnés par un établissement français	67	82
Partenaires français dans des projets coordonnés par d'autres pays	108	106
Total d'établissements français financés	175	188

Le nombre total d'établissements scolaires financés pour un partenariat est en nette augmentation. Ceci s'explique par la hausse de l'enveloppe budgétaire attribuée aux *partenariats entre établissements scolaires* et à une baisse du budget moyen demandé par les projet : 148 551€ en 2015 vs 120 151€ en 2016.

*Particularité des projets de partenariats entre établissements scolaires : l'Agence finance les établissements scolaires coordinateurs français des partenariats ainsi que les partenaires français de projets coordonnés par d'autres pays.

Exemples des projets de partenariat

SOCIAL ACTION FOR LIFE QUALITY TRAINING AND TOOLS – SALTO

Secteur : enseignement et formation professionnels

Type de projet : partenariat d'innovation

#Alzheimer

Porteur du projet : Association pour la Formation en Milieu Rural (AFMR ETCHARPY)

Partenaires :

- Alma Mater Studiorum - Universita Di Bologna, Associazione C'ENTRO, CEFAL Emilia Romagna (Società Cooperativa Europea Formazione Aggiornamento Lavoratori), Italie ;
- Cifp Innovacion Social – Gizarte Berrikuntzako Lhii, Fundacion Instituto Gerontologico Matia- Ingema, Espagne ;
- Diopter – Otvoreno Uciliste, Dom Za Odrasle Osobe Vila Maria, Hongrie ;
- AAPAVA, Association Caminante, France

Durée : 36 mois, de septembre 2016 à août 2019

Budget accordé : 433 627€

Résumé :

Le projet s'appuie sur le postulat de l'indispensable adaptation de la formation des travailleurs sociaux pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées et/ou en situation de handicap, notamment en atténuant les effets des troubles du comportement liés à des maladies comme Alzheimer ou de troubles mentaux et psychiques, comme l'autisme. Le projet vise à intégrer différentes activités dans une visée thérapeutique afin de favoriser le développement ou le maintien des compétences cognitives, motrices et sociales. Pour ce faire, il a pour objectif :

- d'analyser des formations et des expériences de terrain innovantes (durant les 8 premiers mois du projet) ;
- de produire *un Livret de formation en animation sociale*, mis en œuvre en trois étapes successives : production d'un programme initial de formation, mise en tests auprès de professionnels et d'étudiants, adaptation et formalisation du programme final. Ce livret aura pour vocation d'essayer dans les différents cursus de formation en travail social et dans le secteur sanitaire ;
- de produire *un Guide technique d'animation sociale* qui proposera des activités et outils éprouvés, associés directement aux principes formatifs développées dans le cadre du livret de formation. Ces outils seront présentés sous format de fichiers téléchargeables, en libre accès, à partir d'un site web dédié et de la plateforme européenne ADAMS.

DES JEUNES EUROPEENS QUI FONT L'HISTOIRE

Secteur : enseignement scolaire

Type de projet : partenariat d'échanges de pratiques

Porteur du projet : Lycée général et technologique Marcelin Berthelot, Toulouse

Partenaires :

- Schloss-Gymnasium de Düsseldorf, Allemagne ;
- Institut OlivarGrande Figueras, Espagne ;
- Vilniaus Pilaitesgimnazija, Lituanie ;
- Liceo Marco Belli de Portogruaro, Italie ;

Durée : 36mois

Budget accordé : 74 173€

#Radicalisation

Résumé :

Le contexte actuel est marqué par des doutes au sujet de la construction européenne ainsi que par l'embrigadement de jeunes Européens dans des filières islamistes radicales. Les questions d'engagement et de citoyenneté européenne sont donc structurantes pour le projet « Des jeunes Européens qui font l'histoire ». Destiné aux 300 élèves de 15 ans à 18 ans, le projet veut sensibiliser ces jeunes à l'histoire contemporaine de l'Europe par une pédagogie innovante, et en favorisant l'acquisition des compétences clés définies par l'UE en 2006. Il s'agit aussi de fédérer les acteurs liés à la communauté éducative (personnels, enseignants et non-enseignants, élèves, parents d'élèves, institutions) et d'ouvrir l'école sur son environnement local, régional et européen.

Le projet a pour objectif la co-réalisation d'un film documentaire par les élèves et une réalisatrice professionnelle sur l'engagement de jeunes dans la Guerre Civile espagnole puis dans la Deuxième Guerre mondiale, organiser un ciné-club européen et citoyen ouvert au public dans les cinq pays participants au projet et des créations théâtrales : un projet commun, cinq interprétations. Dans cette optique, un travail transdisciplinaire sera mené dans chaque établissement.

#Recherche

eHealthEurocampus

Secteur : enseignement supérieur

Type de projet : partenariat d'innovation

Porteur du projet : GROUPEMENT EUROPEEN DE COOPERATION TERRITORIALE PYRENEES MEDITERRANEE

Partenaires : Université Laval, Canada ; Edinburgh World Heritage Trust, Grande-Bretagne ; Universitaet Stuttgart, Allemagne ; Camera de Comert, Industrie si Agricultura Sibiu, Roumanie ; Universidad De Santiago De Compostela, Espagne ; Stofnun Arna Magnússonar Íslensku Framfarum, Islande ; Stichting Dienst Landbouwkundig Onderzoek Droeendaalsesteeg 4, les Pays-Bas ; Telaviv University, Israël ; Centro Universitario Europeo Per I Beni Culturali Onlus, Italie ; Universitatea Babeş Bolyai, Roumanie.

Durée : 36 mois, du 01/09/2016 au 31/08/2019

Budget accordé : 372 400€

Résumé :

Le projet eHealthEurocampus a pour objectif d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur dans le domaine des applications des TIC pour la santé et de favoriser l'employabilité grâce à des programmes adaptés aux besoins du marché du travail et au développement des compétences entrepreneuriales. Le projet mettra en œuvre des méthodes innovantes d'enseignement pour ses bénéficiaires : les étudiants, le personnel ainsi que les patients, en particulier les personnes âgées et les personnes ayant des handicaps physiques et cognitifs. Ils bénéficieront des résultats de la recherche menée au sein du partenariat. Les éléments clés seront : un séminaire de clôture (événement multiplicateur) et la participation active des enseignants et des chercheurs, tant des écoles d'informatique que des facultés de médecine, qui diffuseront les résultats, ainsi que les résultats ouverts disponibles. Cela permettra aux autres universités d'exploiter aisément les méthodes et les matériels développés dans le cadre du projet. L'e-santé Eurocampus a une perspective véritablement européenne, car il développe du matériel pédagogique en collaboration entre les universités et il permettra de les tester sur un groupe très diversifié d'étudiants.

PARENTING : INNOV' ACTIONS

#Parentalité

Secteur : éducation des adultes

Type de projet : partenariat d'échanges de pratiques

Porteur du projet : Fédération régionale Familles Rurales des Pays de la Loire

Partenaires : SOCIALAS INOVACIJAS CENTRS – Lettonie, CASA DO POVO DE SÃO BARTOLOMEU DE MESSINES – Portugal, VsiSkudutiskioakademija – Lituanie

Durée : 24 mois

Budget accordé : 55 220€

Résumé:

Dans le contexte des changements socio-économiques, les parents se retrouvent confrontés à des difficultés et parfois à des questions qui restent sans réponse. Il y a beaucoup de causes, y compris la rapidité du changement sociétal, la dispersion géographique des familles, la moindre solidarité au sein des familles, les changements dans les relations entre les hommes et les femmes, la place des parents dans l'éducation de leurs enfants et l'augmentation du nombre de familles monoparentales ou reconstituées ou mixtes, etc. Face à ces transformations, les parents se sentent souvent impuissants et certains recherchent des points de référence, d'information et même de soutien.

En réponse à ces besoins, le projet « Parenting : Innov'actions » vise à :

- évaluer les pratiques déjà existantes en matière de soutien parental dans les pays partenaires ;
- développer les compétences de 60 formateurs et développeurs de projets ;
- fédérer les partenaires autour de la parentalité.

Le projet s'adresse à deux publics : le public direct comme les éducateurs / formateurs et les promoteurs de projets (professionnels ou bénévoles) travaillant sur le soutien parental ; le public indirect, en tant que parents ayant des enfants en difficulté (éducation, autorité) qui éprouvent le besoin de soutien parental. Pour atteindre ses objectifs, le projet s'appuie sur une approche transnationale et comparative.

FOCUS :



Lancée en 2014 par la Commission européenne, la plateforme EPAL (Electronic Platform for Adult Learning in Europe) permet à des professionnels de l'éducation et de la formation des adultes de partager des ressources (blogs, actualités, événements, articles) et d'échanger autour de pratiques communes pour construire des projets européens.

Quelques chiffres 2016 :

Budget pour la France en 2016 : 289 000 €

34 pays (membres de l'UE et candidats), 23 langues

11 500 ressources publiées (tous pays confondus)

15 000 utilisateurs dont près de 800 en France

600 abonnés sur @EPAL_FR

REJOINDRE LA COMMUNAUTÉ :

<https://ec.europa.eu/epal/fr/user/register>

@EPAL_FR / epal@agence-erasmus.fr

Nouveautés 2016 d'EPAL France :

- **les rencontres thématiques des acteurs de la formation des adultes** autour de sujets d'actualités : les compétences clefs, l'intégration sociale et éducative des réfugiés, la qualité de la formation.
- **mise en place d'un réseau de masters en ingénierie de la formation des adultes**, dont le rôle est d'être les ambassadeurs de la plateforme et d'organiser des événements sur l'ensemble du territoire.

4.3 Le soutien à la réforme des politiques publiques



Europass vise à améliorer la transparence des qualifications et des compétences, ainsi que la mobilité en termes de formation et de travail au sein de l'UE.

Budget : 196 000 €

CV Europass : 422 861 renseignés en français
(+45% / 2014)

Passeport des Langues : 8 759 renseignés en français
(+81% / 2014)

Visite du portail européen en France : + 17%
(France = 10ème rang)

Europass Mobilité : plus de 20 000 délivrés

Nouveauté 2016 :

Suite à l'adoption par la Commission européenne d'une nouvelle stratégie en matière de compétences pour l'Europe en 2016, une révision du cadre de la décision Europass devrait intervenir en fin d'année pour faire évoluer l'outil vers une plateforme de services en ligne « intuitive et intégrée », proposant des outils web de documentation et de partage d'informations sur les compétences, les certifications et des outils d'auto-évaluation.



Promouvoir la mobilité européenne et internationale des jeunes et des professionnels, outiller les professionnels pour qu'ils sensibilisent, informent et accompagnent le public sont les deux missions principales des conseillers Euroguidance.

A ce titre, le réseau Euroguidance a réalisé:

- **une brochure sur le système d'orientation tout au long de la vie en France.** Cette brochure disponible également en anglais présente de façon synthétique le panorama des acteurs de l'orientation de la formation initiale à la formation continue ;
- **deux vidéos :**
 1. *Euroguidance : étudier et se former en Europe* », qui promeut les actions du réseau à travers le message implicite « La mobilité c'est possible même pour moi » : <https://www.youtube.com/watch?v=Z3KJ7n8AmT4> ;
 2. *Learning Opportunities and Qualification* : <https://www.youtube.com/watch?v=TnKoS4RHfaw>

Qu'est-ce qu'ECVET ?



Le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels, désigné sous l'acronyme d'ECVET, est un instrument européen de la transparence des compétences et des qualifications qui vise à développer la mobilité pour tous et à favoriser les apprentissages tout au long de la vie. Plus spécifiquement, ECVET est un cadre technique dont les conditions de mise en œuvre permettent le transfert, la reconnaissance et l'accumulation des acquis d'apprentissages validés à l'issue de mobilités, dans la perspective de l'obtention d'une certification professionnelle (diplôme, titre ou certificat).

Budget France 2016 : 98 000 euros ;

7 experts nationaux ;

8 projets expérimentaux ECVET accompagnés ;

34 sessions d'accompagnement et de formation pour des organismes certificateurs français.

Qu'est-ce que l'AEFA ?



Budget : 345 000 euros

Le Conseil de l'Union européenne a adopté, le 28 novembre 2011, une résolution pour un « agenda européen renouvelé dans le domaine de l'éducation et de la formation des adultes » : c'est l'AEFA. Ce texte met l'accent sur le rôle de l'éducation des adultes pour faire face aux défis de la gestion des carrières et des compétences, de la lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté des personnes plus âgées. Il s'appuie notamment sur l'acquisition de compétences fondamentales par les adultes les moins qualifiés grâce à des dispositifs de type « seconde chance », et sur la possibilité d'acquérir un niveau supérieur de qualification.

En 2016 et 2017, des expérimentations se poursuivent et vont permettre :

- de publier un guide d'utilisation du référentiel sur les compétences transversales en lien avec le socle de connaissances et de compétences professionnelles (pilotes : DGESCO et AgefosPME) ;
- d'expérimenter une méthodologie pour la construction de partenariats territoriaux impliqués dans la mise en œuvre de dispositifs de prévention du décrochage en alternance sur le territoire du grand Roissy (leaders : IP2A, GIP Roissy) ;
- d'élaborer un nouveau module de formation sur la détection de l'illettrisme à l'attention des conseillers en entreprise (leaders : ANLCI, FPSP). <http://www.anlci-elearning.com>

4.4 Projets sélectionnés par la Commission européenne (EACEA)

4.4.1 Les Masters conjoints Erasmus Mundus

Les Masters conjoints Erasmus Mundus visent à renforcer l'attractivité de l'enseignement supérieur européen en soutenant des formations d'excellence de niveau master et en offrant des bourses aux meilleurs étudiants du monde.

Depuis sa création en 2004, la France est leader européen et conserve son titre en 2016. Sur les 27 Masters conjoints Erasmus Mundus sélectionnés, 8 sont coordonnés par la France et 11 impliquent au moins un partenaire français (universités, entreprises ou centres de recherche). La majorité des Masters conjoints Erasmus Mundus français se situe en Sciences dures.

Liste des masters conjoints français Erasmus Mundus 2016 :

- **Nanomedecine for drugdelivery**, coordonné par l'Université Paris Descartes ;
- **International Master of Science in infectious Diseases and One Health**, coordonné par l'Université François Rabelais de Tours ;
- **Erasmus Mundus Joint Master Degree in Food innovation et Product Design**, coordonné par l'Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'environnement - Agro Paris Tech ;
- **Joint European Master in Surface, Electro, Radiation and Photo-chemistry**, coordonné par l'Université Paris-Sud ;
- **Neurasmus : an European Master in Neuroscience : advanced course and research training**, coordonné par l'Université de Bordeaux ;
- **EuroPubHealth Plus**, coordonné par l'École des Hautes Etudes en Santé Publique ;
- **Erasmus Mundus Master in Membrane Engineering for a Sustainable World**, coordonné par l'Université de Montpellier ;
- **EuroAqua+**, coordonné par l'Université de Nice Sophia Antipolis.

4.4.2 Les projets de renforcement des capacités

Ces projets de coopération soutiennent la modernisation des systèmes d'enseignement supérieur des pays partenaires du voisinage de l'Est et du Sud de l'Europe, des Balkans occidentaux, de l'Asie Centrale, de la Russie, de l'Asie, de l'Amérique Latine et des pays de la Zone Afrique-Caraïbe-Pacifique. Les résultats de l'appel d'offres 2016 montrent que sur 736 projets déposés, 147 ont été sélectionnés. Parmi les 147 projets retenus, 14 sont coordonnés par la France et 42 impliquent au moins 1 établissement français.

La France participe donc à près d'1/3 des projets de renforcement des capacités, en majorité avec :

les pays du Sud de la Méditerranée :

- *Innovative training for Smart coastal management and Sustainable blue growth*, coordonné par l'Université de Bretagne occidentale ;
- *EuNIT - European project design and management in the South Mediterranean region*, coordonné par l'Université d'Aix Marseille ;
- *Strengthening Capacities of South Mediterranean Higher Education Institutions in the Field of Solar Energy by Enhancing Links among Applied Research, Business, and Education*, coordonné par l'Université de Strasbourg.

l'Amérique Latine :

- *L'université latino-américaine, au cœur des enjeux d'innovations techniques et sociales, durables dans les systèmes agroalimentaires territoriaux*, coordonné par l'Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier.

l'Asie :

- *Developing curriculum for Environmental safety and Conservation of the Biodiversity in SEA*, coordonné par l'Université Paul Sabatier Toulouse III ;
- *Doctoral program in Khmer universities Strengthening the International Development of Environmental and maritime research*, coordonné par l'Université de Nantes ;
- *Gouvernance et émergence de la recherche en sciences humaines au Cambodge*, coordonné par l'Institut national des Langues et des Civilisations orientales ;
- *Blended Learning Courses for teacher educators between Asia and Europe*, coordonné par l'Université d'Aix Marseille.

les pays de la Zone Afrique-Caraïbe-Pacifique :

- *Coopération et innovation pédagogique : Eau Energie-Habitat à Madagascar*, coordonné par l'Université Paul Sabatier Toulouse III ;
- *Master Ressources en Eau et Risques Environnementaux dans les Métropoles Africaines*, coordonné par l'Université de Montpellier.

les pays du Sud de la Méditerranée et les pays de la Zone Afrique-Caraïbe Pacifique :

- *Qualité en enseignement supérieur pour les énergies renouvelables en Afrique du Nord et de l'Ouest*, coordonné par le Conservatoire National des Arts et Métiers ;

les pays du Sud de la Méditerranée et l'Asie :

- *Internationalization of master Programs in Russia and China in Electrical engineering*, coordonné par l'université de Technologie de Belfort - Montbéliard.

4.4.3 Jean Monnet

Créé en 1989, le programme Jean Monnet vise à promouvoir l'excellence dans l'enseignement et la recherche sur l'Union européenne dans le monde entier. Il vise également à encourager les liens entre le monde académique et les décideurs politiques afin de renforcer la gouvernance des politiques européennes.

Les résultats de l'appel à propositions 2016 montrent que sur 1 024 projets reçus, 270 projets ont été sélectionnés pour un budget de 15,3 millions d'euros. Parmi les 270 projets retenus, 5 projets sont portés par la France :

Modules - mise en œuvre de programmes pédagogiques courts sur l'intégration européenne :

- **Introduction to European Business Administration and Organizations**, porté par ESCP Europe ;
- **Teaching and Learning the EU Public Inter**, porté par l'Établissement d'enseignement supérieur consulaire Hautes Etudes commerciales de Paris ;

1 chaire - financement de postes d'enseignement : **Droit et politique de la culture de l'Union européenne**, porté par l'Université de Nantes ;

1 centre d'excellence : structures pluridisciplinaires qui rassemblent des ressources humaines et documentaires spécialisées dans l'étude et la recherche sur l'intégration européenne - **L'Europe au Sud**, porté par l'Université d'Aix Marseille ;

1 projet dans le cadre des échanges de connaissance et d'expertise **Conflits et coopérations dans les régions frontalières de l'UE**, porté par l'Université de Strasbourg.

4.4.4 Les alliances de la connaissance

Les alliances de la connaissance sont des projets de partenariat qui visent à renforcer les liens entre l'enseignement supérieur, la recherche et le monde de l'entreprise. Cette action a pour objectif de soutenir l'innovation dans l'enseignement supérieur, de stimuler les compétences entrepreneuriales et d'encourager la circulation de connaissances entre l'enseignement supérieur et les entreprises.

L'insertion professionnelle des jeunes étant une priorité européenne, nous observons une augmentation du nombre des projets financés, soit 16 projets sélectionnés en 2016 contre 10 en 2015. Les établissements français sont présents dans ces projets de partenariat mais peu représentés dans la coordination des projets : 1 seul projet coordonné par la France retenu en 2014.

4.4.5 Les alliances sectorielles pour les compétences

Les alliances sectorielles pour les compétences sont des projets de partenariat qui visent à renforcer les liens entre la formation professionnelle et le monde de l'entreprise. Cette action a vocation à identifier les besoins du marché du travail en termes de compétences et à concevoir des formations professionnelles en réponse à ces besoins.

La formation professionnelle étant une priorité tant au niveau national qu'euro-péen, en 2016, nous constatons une hausse de près de 50% des projets sélectionnés : 15 projets financés contre 8 en 2015. A noter un budget en forte progression : 14,1M€ en 2016 vs 6,9M€ en 2015.

Alors qu'aucune structure française n'a pas été impliquée dans les projets sélectionnés en 2015, cette année, 2 des 15 projets européens sélectionnés sont coordonnés par la France :

- « *Alliance sectorielle sur le sport* », coordonné par l'Observatoire européen du sport et de l'emploi ;
- « *Femme de ménage* » en Europe, professionnalisation de l'emploi, coordonné par IPERIA institut.

5. Erasmus + en France : volets Jeunesse et Sport

5.1 Volet Jeunesse

Erasmus+ soutient l'éducation non formelle avec, notamment, un objectif d'inclusion

Le volet Jeunesse du programme européen Erasmus+ est dédié au développement des activités d'éducation non formelle, celles se déroulant en dehors du cadre scolaire ou professionnel et est doté d'un chapitre budgétaire distinct. Il s'adresse à tous les jeunes de 13 à 30 ans (quel que soit le niveau de diplôme ou de formation) et aux acteurs de jeunesse.

L'Agence Erasmus+ France / Jeunesse & Sport, intégrée à l'Agence du Service Civique promeut et gère le volet Jeunesse du programme Erasmus+ en France. Elle finance, lors d'appels à projets pour chacune des actions clés du programme, les associations, collectivités ou organismes de jeunesse, pour leur permettre :

- d'organiser des projets de mobilité (échanges de groupes de jeunes, Service Volontaire européen (SVE), mobilité des acteurs de jeunesse) ;
- d'échanger et partager des pratiques innovantes entre professionnels (partenariats stratégiques) ;
- de favoriser le débat entre jeunes et décideurs (séminaires du dialogue structuré) et participer ainsi à la construction des politiques de jeunesse.

De nombreuses organisations ou collectivités inscrivent leur projet Erasmus+ Jeunesse dans la stratégie de leur structure, ce qui permet de dynamiser leurs partenariats et de pérenniser l'action. Le programme devient ainsi un "outil au service de leurs missions", "enrichit leurs pratiques", et diversifie les enjeux du local à l'europpéen.

Les nombreux parcours et projets exemplaires démontrent et réaffirment le rôle clé de la mobilité et de l'éducation non formelle dans l'acquisition par les bénéficiaires de compétences utiles à leur développement personnel et dans leur parcours d'insertion socio-professionnelle, notamment pour les publics prioritaires dits « jeunes ayant moins d'opportunités ».

Ainsi, en 2015, 40% des jeunes financés par l'Agence Erasmus+ France / Jeunesse & Sport étaient considérés comme « jeunes ayant moins d'opportunités », dans la droite ligne de la stratégie d'inclusion du programme.

Impact

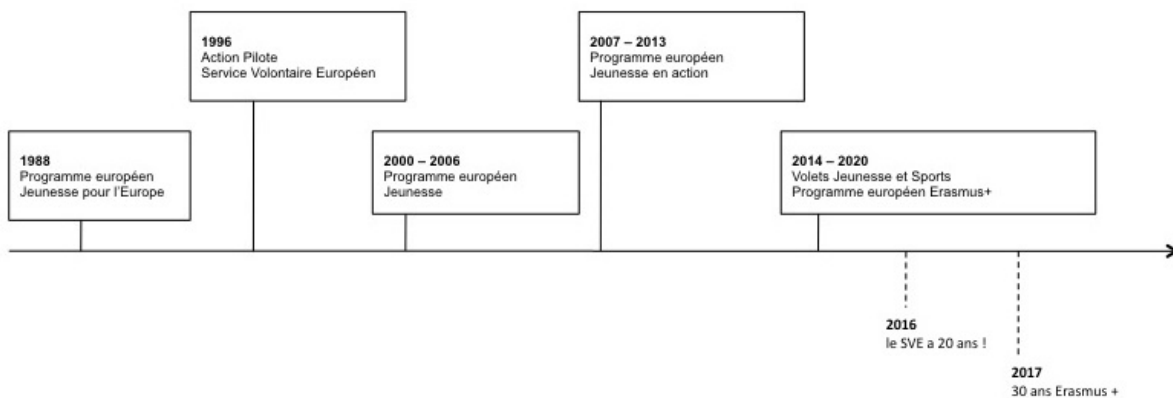
En lien avec la Commission européenne, l'Agence Erasmus+ France / Jeunesse & Sport portera le nouveau corps européen de solidarité dans son volet volontariat. Afin de contribuer à l'évaluation de l'impact du volet jeunesse du programme Erasmus+, l'Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport participe, avec l'INJEP, depuis 2011 au réseau RAY (« Research-based Analysis and monitoring of Erasmus+ Youth in action »), constitué d'agences nationales Erasmus+ associées chacune à un partenaire de recherche (université, cabinet de consultants, etc.).

D'après l'une des dernières études menée par ce réseau :

- ✓ 74% des participants SVE avaient amélioré leurs compétences en développant et mettant en pratique un projet d'engagement.
- ✓ 97% d'entre eux avaient amélioré leurs compétences linguistiques.
- ✓ 80% des encadrants de ces jeunes considéraient que le SVE contribue à une meilleure solidarité, à la tolérance et au respect de la diversité culturelle entre jeunes européens.

Le volet Erasmus+ Jeunesse illustré

Il était une fois les programmes européens Jeunesse



Chiffres clés

- Depuis la mise en place des premiers programmes européens pour la jeunesse en 1988-89 (Jeunesse pour l'Europe) et jusqu'en 2017, près de 70 000 jeunes ont participé en France à des échanges de jeunes.
- Depuis la création du SVE, 100 000 jeunes Européens dont 10 000 Français ont participé au Service Volontaire Européen qui a fêté ses 20 ans en 2016. Sur la même période environ 9000 jeunes Européens ont été accueillis en France.
- Sur la période 2014 - 2016, 1628 projets (toutes actions confondues) impliquant plus de 46 450 jeunes et acteurs de jeunesse ont été financés à hauteur de près de 40 M€ par l'Agence Erasmus+ France / Jeunesse & Sport dans le cadre du volet Jeunesse du programme Erasmus+.
- En 2016, 1116 dossiers ont été déposés auprès de l'Agence Erasmus+ France / Jeunesse & Sport par des associations et des collectivités pour un montant de près de 27 millions d'€. Après évaluation, 625 projets ont été retenus pour un montant de près de 13M d€, dont 593 projets de mobilité (échanges

de jeunes, SVE, mobilité des acteurs de jeunesse), 12 partenariats stratégiques et 20 séminaires de jeunes/décideurs du dialogue structuré.

Depuis 2014, la demande a été forte et soutenue, ce qui démontre l'engouement des jeunes et des porteurs de projet pour ces opportunités d'éducation non formelle offertes par l'Union européenne et le programme Erasmus+.

Des jeunes et des porteurs de projet témoignent

Echanges de jeunes

Ils favorisent les rencontres entre groupes de jeunes européens autour de thèmes variés.

« Ces rencontres ont permis à de jeunes européens valides et non valides de vivre l'expérience d'un projet partagé dont ils ont été les acteurs directs. Elles traduisent la volonté de Mode H de s'inscrire dans une citoyenneté européenne solidaire faisant abstraction des différences et prônant le bien vivre ensemble, la tolérance et l'inclusion sociale de la personne handicapée ». (Alain)

« Avec des jeunes d'autres pays nous avons réussi à communiquer quelque chose d'important et à montrer aux gens que nous pouvions donner de l'émotion, de la joie. Et même si nous sommes handicapés, nous avons montré que nous étions capables de réaliser tous ensemble un spectacle énorme. » (Gwendoline)

Service Volontaire Européen

Ils favorisent l'envoi et l'accueil de jeunes volontaires sur des projets utiles à la communauté. Une opportunité pour les jeunes de vivre une expérience de mobilité et d'engagement dans un autre pays.

Accueillir des jeunes en SVE nous permet d'apporter un « bout » de l'Europe et du monde dans la vie de la population locale. Le message d'engagement ouvre des nouvelles perspectives aux jeunes et aux professionnels locaux, une autre façon de réussir dans sa vie. De plus, les volontaires ont pu contribuer à la sensibilisation aux questions environnementales aussi bien en France que dans leur pays d'origine (Agi, coordonnatrice de projet).

« Le SVE a été une belle pierre à la construction de mon parcours et a eu un rôle décisif dans l'obtention du poste épanouissant que j'occupe aujourd'hui ! » (Timothée, participant français)

« C'est un concentré de vie. Une chance à saisir. Un outil que l'Europe nous offre et qui donne du sens à notre jeunesse. » (Myriam, participante française)

« Ces deux mois passés en Normandie avec quatre volontaires européens étaient incroyables. Grâce à ce projet j'ai pu vivre de nouvelles expériences et rencontrer des personnes venant des différents horizons. Je me suis prouvé que j'étais capable de sortir de ma zone de confort et d'évoluer dans un environnement inconnu. Ce projet SVE a aussi renforcé mon idée de continuer mes études dans la biologie marine » (Leo, participant allemand).

Mobilité des acteurs de jeunesse

Ils permettent de développer des coopérations entre professionnels de jeunesse

« Grâce à cette expérience, j'ai pu développer des projets au niveau local, au sein du Club de Jeunes l'Étage. Par exemple, certains jeunes sans domicile fixe, usagers de l'association ont pu participer au Festival International des Droits de l'Homme de Strasbourg et montrer le film réalisé pendant le séminaire. Nous avons également développé un projet artistique dans le cadre du festival Strasbourg-Méditerranée. Enfin, une idée d'échange de jeunes Erasmus+ sur le sujet de l'accueil des jeunes migrants est en construction... ». (Noufissa, éducatrice)

Partenariat stratégique

Ils permettent de partager des expériences et pratiques innovantes entre structures de différents pays sur des thèmes forts des politiques Jeunesse et de la stratégie Europe 2020

« Aujourd'hui après 15 mois de programmation opérationnelle, nous pouvons affirmer que le projet Youth Women Win (YWW), a d'ores et déjà contribué à : renforcer l'accompagnement des professionnels en mettant à leur disposition des outils innovants ; changer à l'échelle européenne, l'écosystème de l'entrepreneuriat jeune et féminin dans les contextes locaux très différents et à favoriser l'émergence d'une nouvelle génération de jeunes femmes entrepreneures particulièrement touchée par le chômage et à leur donner un rôle d'acteurs - actrices de changement à part entière dans le développement économique local de leur territoire. » (Lucie, porteuse de projet).

Séminaire de jeunes & décideurs dans le cadre du Dialogue Structuré

Ils permettent de soutenir le débat entre les jeunes et les décideurs sur les grands thèmes qui les concernent.

" L'Assemblée nationale est un "jeu-institutionnalisé", animé par des « règles" qui ont été décidées un jour et qui peuvent être modifiées". On sent qu'on peut réinventer les règles du jeu. » (Colin, jeune participant).

⇒ **Retrouvez des exemples de projets et témoignages sur le blog de l'Agence Erasmus+ / France Jeunesse & Sport : www.erasmusplus-jeunesse.fr**

5.2 Erasmus + en France : le volet Sport

En introduisant le 1er janvier 2014 un volet Sport dans ses actions, l'Union européenne souhaite promouvoir :

- l'intégrité du sport (lutte contre le dopage, contre les matches truqués, contre la violence, contre l'intolérance et les discriminations) ;
- la bonne gouvernance dans le sport et la double carrière des athlètes ;
- les activités de volontariat et à travers l'insertion sociale, l'égalité des chances, le rapport sport/santé, etc.

Le programme Erasmus+ apporte un soutien pédagogique et financier à deux types de projets :

- **les manifestations européennes à but non lucratif** : organisation de l'événement, plan d'actions - évaluation, formation des sportifs et du staff, etc
- **les partenariats collaboratifs** favorisent la création de réseaux, échanges de pratiques, sensibilisation – formation, etc.

Les projets soutenus permettent le développement, le transfert ou la mise en œuvre de pratiques innovantes à tous les niveaux - du local à l'europpéen. Une attention particulière est apportée aux activités de promotion du « sport pour tous » et favorisant le développement de la pratique des activités physiques et sportives.

Peuvent émarginer au volet Sport du programme les organismes à but non lucratif ou établissements publics, actifs dans le domaine du sport : associations, fédérations, établissements, etc.

En France, l'Agence Erasmus+ France / Jeunesse & Sport est désignée point national d'information du volet Sport du programme Erasmus+ ; à ce titre elle informe et accompagne les porteurs de projets souhaitant présenter une demande de financement sur ce volet. Le dépôt, la sélection et la gestion des dossiers se fait néanmoins directement auprès de l'Agence exécutive « Education, Audiovisuel et Culture » de la Commission européenne, située à Bruxelles.

Le volet Sport illustré

Chiffres clés

- Depuis 2014, une vingtaine de projets français ont été financés dans le cadre du volet Sport du programme Erasmus+. Chaque année, plusieurs dizaines de structures françaises sont partenaires de projets coordonnés par des organisations d'autres pays européens.
- En 2015, la France est au 3ème rang en terme de nombre de projets financés avec 4 projets financés (sur 14 dossiers déposés) pour un budget de 1 446 000 €. Par ailleurs, 38 organisations françaises ont été partenaires de projets coordonnés par des structures d'autres pays.
- En 2016, la tendance est à la hausse avec 11 projets français financés.

Témoignages de porteurs de projet

Manifestation sportive européenne à but non lucratif

« Cette semaine européenne nous a tous changé. Le monde a besoin de projets comme celui-là, qui nous renvoie à notre humanité. Grâce au projet EMIS nous avons acquis de nouvelles compétences dans l'accueil des étudiants étrangers et l'organisation événementielle. Un savoir qui sera transféré à au sein de l'Université et partagé avec nos partenaires. L'opportunité aussi de confronter nos idées et projets avec les universités associées et plusieurs se ont déclarées intéressées par le développement de nouvelles collaborations par et à travers le sport. ». (Daiana)

Partenariat collaboratif

“L'objectif de ce projet de ce partenariat collaboratif est de développer et promouvoir l'engagement bénévole parmi les jeunes des Fédérations nationales du Sport Scolaire en Europe. La finalité de ce projet est de valoriser les compétences développées par un engagement bénévoles pendant les événements sportifs (ex : le championnat européen du badminton scolaire, Clermont-Ferrand 2017) mais aussi de mettre en lumière les potentielles compétences développées par la pratique d'un sport ou d'une activité physique.”(Romain)

⇒ **Retrouvez des exemples de projets et témoignages sur le blog de l'Agence Erasmus+ France/ Jeunesse & Sport : www.erasmusplus-jeunesse.fr**

CONTACTS

Agence Erasmus+ France / Éducation Formation

Programmation et communication

Lucas.Chevalier@agence-erasmus.fr

06 74 79 50 79

Presse

Lika.Tchipashvili@agence-erasmus.fr

06 74 79 50 86

@gen_erasmus

@ErasmusplusFR

Agence Erasmus+ France / Jeunesse Sport

Communication et presse

Emmanuelle.perpignaa@service-civique.gouv.fr

01 70 98 93 73

07 63 66 22 32

@ErasmusplusJeun



30 2017
ANS!
ERASMUS+



www.erasmusplus.fr



Erasmus+